



Réf N° : 2023
Affaire suivie par :
DBF1- prestations complémentaires
Christian DI TOMMASO
Tél. : 04 76 74 76 72
Mél : christian.di-tommaso@ac-grenoble
ce.dbf1-prestationscomplémentaires@ac-grenoble.fr

Rectorat de Grenoble
7, place Bir-Hakeim CS 81065
38021 Grenoble Cedex 1

FICHE N°7
AIDE A L'ENFANCE
AIDE AUX FRAIS D'INSCRIPTION (ASIA)

I - Objectifs

- Aider les parents ayant des enfants âgés de 6 à 16 ans, pour :
- **Garde périscolaire/activités en clubs sportifs et/ou culturels.**

II – Conditions

- Parents ayant à charge un enfant âgé de 6 à <16 ans
- Ressources inférieures ou égales à un quotient familial (QF) de 12 500 euros
- **CALCUL DU QF : REVENU IMPOSABLE /NOMBRE DE PARTS FISCALES**

Les factures doivent ABSOLUMENT porter le nom, le prénom de l'enfant, la date et la somme acquittée.

Pour les gardes périscolaires, envoyer les factures tous les six mois ou à l'année.

Lors de la première demande joindre en deux exemplaires :

- Le formulaire à remplir (un par enfant) + 1 COPIE
- La ou les factures + 1 COPIE

JOINDRE EN UN SEUL EXEMPLAIRE :

- L'avis d'imposition : année N-1 (si garde alternée, fournir l'avis des deux parents)
- **un RIB à chaque nouvelle demande au nom et prénom de celui (ou celle) qui fait la demande**
- Tous les justificatifs demandés dans le formulaire (fiche de paye ...)
- RIB au nom et prénom du demandeur

Pour les demandes suivantes, en deux exemplaires :

- Le formulaire à remplir (un par enfant) + 1 COPIE
- **Deux** exemplaires des factures
- De nouvelles pièces sont à fournir uniquement si des changements s'opèrent, (naissance, etc...) ou pour toute nouvelle année civile **en 1 exemplaire**
- **RIB à chaque nouvelle demande au nom et prénom de celui (ou celle) qui fait la demande**

III - Montant de l'aide

Le plafond de la dépense est de 400 € par enfant et par année civile. L'aide est fixée à 50% du montant de la dépense soit **200€ au maximum**.

IV – Instruction du dossier

- Pour le premier degré : service d'action sociale de la DSDEN
- Pour le second degré : service d'action sociale du rectorat

La fiche n°7 et la (les) facture(s) acquittée(s) sont à envoyer en 2 EXEMPLAIRES (un original et une copie PAR ENFANT). Les autres pièces en 1 EXEMPLAIRE.

TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA RETOURNE

FICHE N°7

**AIDE A L'ENFANCE
AIDE AUX FRAIS D'INSCRIPTION (ASIA)**

NOM PRENOM

NOM PRENOM DU CONJOINT ou CONCUBIN :

N° SECURITE SOCIALE :

FONCTION :

ETABLISSEMENT D'AFFECTATION :

ADRESSE PERSONNELLE + ADRESSE MAIL :
.....
.....

JE SOUSSIGNE(E)..... ATTESTE SUR L'HONNEUR L'EXACTITUDE DES RENSEIGNEMENTS FOURNIS
ET JE DEMANDE A BENEFICIER DE L'ASIA : AIDE AUX FRAIS D'INSCRIPTION.

A.....LE.....

SIGNATURE

ENFANT DE 6 à < 16 ANS

NOM - PRENOM	DATE DE NAISSANCE	E ETABLISSEMENT FREQUENTE

PIECES JUSTIFICATIVES :

ATTENTION : LE FORMULAIRE DE LA DEMANDE ET LA (LES) FACTURE(S) ACQUITTEE(S) SONT A FOURNIR EN DEUX EXEMPLAIRES (ORIGINAL + COPIE)

• *FACTURE ACQUITTEE, PORTANT LE NOM ET LE PRENOM DE L'ENFANT POUR : GARDERIE PERISCOLAIRE, ACTIVITE SPORTIVE ET OU CULTURELLE*

• **RIB AU NOM ET PRENOM DE L'AGENT SYSTEMATIQUEMENT A CHAQUE DEMANDE**

EN 1 EXEMPLAIRE

- AVIS D'IMPOSITION (ANNEE CIVILE N-1), QUOTIENT FAMILIAL ≤ 12 500€ (**PAS QF DE LA CAF**)
- DERNIERE FICHE DE PAYE (AGENT ET CONJOINT)
- PHOTOCOPIE DU LIVRET DE FAMILLE COMPLET (**SI 1 ERE DEMANDE**)
- EN CAS DE DIVORCE : PAGE DU JUGEMENT CONCERNANT LE MODE DE GARDE DU OU DES ENFANTS, (**SI 1 ERE DEMANDE**)
- ATTESTATION DE NON PRISE EN CHARGE DE L'EMPLOYEUR DU CONJOINT

Tout cas de fraude ou de fausse déclaration est punissable conformément aux art 441-1 et suivants du code pénal

CADRE RESERVE A L'ADMINISTRATION